

Le 2 juin 2008



## MESSAGE AUX RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES

### VOLS DE NUIT À L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU

Le seul fait de demeurer à proximité d'un aéroport est cause d'ennuis réels occasionnés par l'empreinte sonore des opérations aéroportuaires. Les résidants et résidentes de Dorval subissent à longueur de journée, et au détriment de leur qualité de vie, l'impact du bruit des opérations aéroportuaires. Les vols de nuit de plus en plus fréquents exacerbent encore cette situation et la rendent de moins en moins tolérable.

À certaines exceptions près, le conseil municipal s'oppose catégoriquement aux vols entre 23 h et 7 h, quel que soit le poids de l'avion concerné ou tout autre critère opérationnel utilisé présentement pour permettre ces opérations nocturnes. Nos résidants et résidentes sont du même avis et insistent pour que cessent immédiatement les arrivées et les décollages à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 23 h et 7 h.

Rappelons que, sanctionnés par Transport Canada et Aéroports de Montréal (ADM), les départs et arrivées de nuit se font de plus en plus nombreux d'année en année, si bien qu'en 2007, leur nombre atteignait environ 19 000. Soulignons ici que ces vols suscitent plus de 80% des plaintes logées par les résidants auprès d'ADM.

Il semble donc évident que des modifications aux opérations aéroportuaires s'imposent pour tenir compte de la nécessité d'améliorer le climat sonore, particulièrement la nuit.

La Cité de Dorval est fort consciente de toutes retombées de la présence de l'aéroport, non seulement à Dorval, mais aussi dans les environs immédiats ainsi que dans la grande région métropolitaine. Puisque tous en partageant jusqu'à un certain point les avantages économiques, la Cité est d'avis que ses résidants sont en droit de s'attendre à un certain partage des inconvénients de cette présence.

À court terme et en attente de l'abolition des vols de nuit, il semble inéquitable que seuls les Dorvalois aient à vivre un état de choses préjudiciable à leur qualité de vie et à subir seuls certains des ennuis pour lesquels une solution de partage est possible.

Dans ce but, le conseil de la Cité de Dorval invite dans un premier temps toutes les villes et arrondissements situés aux environs de l'aéroport Montréal-Trudeau à s'unir à ses efforts pour faire cesser les vols de nuit.

Dans un deuxième temps, elle demande à toutes les villes et arrondissements environnants d'appuyer sa demande d'une rencontre avec les autorités d'ADM dans le but d'élaborer des solutions plus équitables à l'égard de la gestion du bruit en général et un meilleur partage des ennuis causés par ces bruits.

La Cité encourage tous les résidants et résidentes de Dorval et des villes et arrondissements avoisinants à signer la pétition qui sera disponible dans tous les édifices municipaux, laquelle sera acheminée aux autorités compétentes.

Le maire,

Edgar Rouleau

